



Le 25 avril 2008, Montréal, Québec
Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate

Symbole: TSX-V: AFA
Actions émises: 146,367,644

AFRI-CAN ADOPTE UN NOUVEAU PLAN D'OPTION ET ACCORDE DES OPTIONS

Afri-Can, Société de minéraux marins (« Afri-Can »), annonce que son Conseil d'administration a approuvé un nouveau plan d'option (« Plan 2008 »). À ce jour, Afri-Can maintient quatre plans d'options (les « Plans 1997, 1998, 1999 et 2007 »). Le Conseil d'administration a approuvé la fusion des Plans 1997, 1998, 1999 et 2007 et le transfert au Plan 2008 de 7 919 492 options non exercées sous les programmes précédents. Le montant maximum d'actions pouvant être émises sous le Plan 2008 est de quatorze millions actions ordinaires, ce qui représente 9,5% du total des actions émises et en circulation de la Société.

D'autre part, le Conseil d'Administration a accordé des options permettant l'achat d'un million trois cent soixante mille actions à un prix de 15 cents par action. Ces options sont accordées à quatre administrateurs de la Société et peuvent être exercées jusqu'au 16 mars 2012.

Le nouveau plan et l'émission d'options sont assujettis à l'approbation des autorités réglementaires compétentes.

Afri-Can est une entreprise canadienne active dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minérales importantes en Namibie. L'approche scientifique et créative cible les importants gîtes de diamants marins sur des territoires inexplorés et prometteurs.

La Bourse Canadienne de Croissance (TSX) n'accepte aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUER AVEC:

Pierre Léveillé, Président et Chef de la Direction
Bernard J. Tourillon, Vice-Président Exécutif et Chef de la Direction Financière

TÉL.: (514) 846-2133 TÉLÉC.: (514) 846-1435

COURRIEL: info@afri-can.com

SITE WEB: www.afri-can.com